cpnef:sv COMMISSION PARITAIRE NATIONALE EMPLOI FORMATION SPECTACLE VIVANT
Publié sur *Commission Paritaire Emploi-Formation Spectacle Vivant (CPNEF-SV)* (http://www.cpnefsv.org)

Le vocabulaire de la formation [1]

Formation tout au long de la vie

Formation professionnelle

Espace de transformation des capacités (le potentiel de la personne / être capable de) en vue de leur transfert dans une situation professionnelle.

L'objectif de la formation professionnelle est d'apprendre à faire le travail confié.

La formation professionnelle doit permettre aux personnes de :
- S'entraîner à effectuer les tâches à accomplir dans des situations variées
 ► pouvoir s'adapter : les capacités sont générales et décontextualisées
- Choisir les modes d'actions les plus appropriés
 ► bien faire / agir efficacement : les capacités se mesurent au regard d'un but à atteindre
- Comprendre ce qui est demandé (les objectifs du travail confié)
 ► développer des points de vue sur son travail : les capacités reposent sur l'intelligence des situations.

La formation se distingue de **l'enseignement** (processus éducatif qui vise l'acquisition de connaissances disciplinaires déconnectées d'une application à visée professionnelle) et de **l'information** (processus de communication qui vise à recevoir des messages pour changer son opinion ou adapter son comportement).

Formation professionnelle tout au long de la vie

"La formation professionnelle tout au long de la vie constitue une obligation nationale. Elle comporte une formation initiale, comprenant notamment l'apprentissage, et des formations ultérieures, qui constituent la formation professionnelle continue, destinées aux adultes et aux jeunes déjà engagés dans la vie active ou qui s'y engagent.
En outre, toute personne engagée dans la vie active est en droit de faire valider les acquis de son expérience, notamment professionnelle." Code du Travail – Partie VI - Article L.6111-1.

Formation initiale

La formation initiale est l'ensemble des connaissances acquises en tant qu'élève, étudiant ou apprenti, en principe avant l'entrée dans la vie active. Elle comprend des enseignements généraux (enseignement scolaire, universitaire et écoles supérieures) et dans certains cas de la formation professionnelle. Celle-ci peut alors se dérouler dans le cadre de l'apprentissage.

Formation continue

La formation continue est destinée aux jeunes et aux adultes déjà engagés dans la vie active (ou qui s'y engagent).
Les actions actions de formation des salariés relèvent des dispositifs suivants :

plan de développement des compétences mis en place par l'entreprise

contrat de professionnalisation
compte personnel de formation (CPF)

Entrent également dans le champ d'application de la formation continue :

les actions de bilan de compétence
les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE)

Formation en alternance

"La formation en alternance est un système de formation, accessible à tout niveau, dans lequel des périodes de formation théoriques et pratique, dispensées au sein des centres de formation, alternent avec des périodes de formation et de mise en situation professionnelle en entreprise. L'alternance est avant tout une modalité pédagogique qui s'appuie sur les réalités professionnelles. Ce sont elles qui donnent du sens aux apprentissages, qui permettent d'appliquer les connaissances, de les mettre en action." Accord national interprofessionnel pour l'accompagnement des évolutions professionnelles, l'investissement dans les compétences et le développement de l'alternance du 22 février 2018.

La formation en alternance est mise en oeuvre dans le cadre de contrats de travail de deux types :
1) le contrat d'apprentissage (qui relève de la formation professionnelle initiale)
2) le contrat de professionnalisation (qui relève de la formation professionnelle continue).

Apprentissage (entendu comme notion générale)

Processus dans lequel une personne assimile de l'information, des idées et des valeurs, et acquiert ainsi des savoirs, savoir-faire et des capacités.

Apprentissage formel

Apprentissage dispensé dans un contexte organisé et structuré (en centre de formation ou sur le lieu de travail), et explicitement désigné comme apprentissage (en termes d'objectifs, de temps ou de ressources pédagogiques). L'apprentissage formel est intentionnel de la part de l'apprenant ; il débouche habituellement sur une certification (évaluation des acquis).

Apprentissage informel

Apprentissage découlant des activités de la vie quotidienne liées au travail, à la famille ou aux loisirs. Il n'est ni organisé ni structuré (en termes d'objectifs, de temps ou de ressources pédagogiques) : l'apprentissage informel possède la plupart du temps un caractère non intentionnel de la part de l'apprenant. Il ne débouche pas sur la certification.

Parcours d'apprentissage

Ensemble des situations d'apprentissage rencontrées par une personne qui lui permettent d'acquérir des savoirs, savoir-faire, aptitudes et des compétences.

Résultat(s) de l'apprentissage / résultat(s) d'apprentissage

L'ensemble des connaissances, capacités professionnelles, et /ou compétences qu'un individu a acquises ou est en mesure de démontrer à l'issue d'une action d'apprentissage.

Acquis d'apprentissage

L'énoncé de ce que l'apprenant sait, comprend et est capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage. Les acquis d'apprentissage sont définis en terme de savoirs, d'aptitudes et de compétences, et pouvant faire l'objet d'une évaluation et d'une validation.

Action de formation

S'entend de toutes les initiatives visant à former et entrant dans le champ d'application des dispositifs relatifs à la formation professionnelle continue. Ce sont les actions de préformation et de préparation à la vie professionnelle, d'adaptation, de promotion, de prévention, d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement, de bilan de compétences et de validation des acquis de l'expérience selon l'article L 900-2 du Code du travail.

Objectif de formation

Ce dont on sera capable potentiellement à l'issue du parcours de formation. L'objectif de formation est fondamental : il indique le résultat attendu de l'apprentissage (les bénéfices de la formation).

Programme de formation

Descriptif détaillé des contenus de formation planifiés : "comment on forme et les sujets/thèmes abordés". Il respecte une progression pédagogique liée aux objectifs de formation à atteindre.

Prérequis

Acquis préliminaires nécessaires pour suivre efficacement une formation déterminée. Les prérequis sont objectivables et normés (permis, habilitation, certificat médical, diplôme ...), contrairement au profil des bénéficiaires qui est moins formel (métier visé, âge, expérience...).

Organismes

Organisme de formation

Organisme qui met en oeuvre des formations, à visée certifiantes ou non certifiantes.

Organisme certificateur

Organisme détenteur de certifications enregistrées au RNCP ou au RS de France compétences (diplômes, titres professionnels, CQP, certificats, habilitations...) qui attestent d'une manière officielle et formalisée les résultats d'un individu à l'issue d'une procédure normalisée d'évaluation des acquis.

Types de validations

Attestation de stage / attestation de présence

Document écrit, à usage administratif, remis au stagiaire et/ou au commanditaire. Il certifie la présence du stagiaire à une formation.

Attestation des acquis

Document délivré au stagiaire par les dispensateurs de formation, reconnaissant l'acquisition de capacités à l'issue de la formation.

Certification

Résultat d'un processus normalisé de vérification d'une maîtrise professionnelle, via une évaluation des acquis. Une certification atteste de la possession de savoirs et/ou de compétences professionnelles obtenus par la formation ou par l'expérience. Les certifications sont matérialisées par une attestation officielle établie par une instance légitime, selon un processus pérenne qui en garantit la fiabilité. La certification est donc un indicateur de qualification ; cependant elle n'est souvent pas obligatoire pour exercer un emploi correspondant.
Exemples de certifications :

les diplômes d'Etat, délivrés au nom d'un ministère
les titres à visée professionnelle enregistrés au RNCP
les certificats de qualification professionnelle (CQP), délivrés par les branches via les CPNEF
les certificats de compétences, habilitations... enregistrés à au Répertoire spécifique

Niveau de certification

Les certifications (diplômes, titres professionnels et CQP) sont classées dans le RNCP selon le niveau de qualification visé, c'est-à-dire en fonction des responsabilités dans l'emploi, de 8 à 1, du plus haut niveau au plus bas. Les niveaux sont définis dans le cadre national des certifications.

Module de formation

Le module de formation est le processus pédagogique concourant à l'acquisition des compétences définies et identifiées au sein de la certification ou d'un bloc de compétences.

Bloc de compétences

Le bloc de compétences est une partie identifiée d'une certification professionnelle (diplôme, titre ou CQP) inscrite au RNCP

Processus de validation / agréments

Processus de certification (des savoirs, des aptitudes et des compétences)

Le processus qui vise à reconnaître formellement les savoirs, aptitudes et compétences acquises par une personne, suivant des procédures formalisées d'évaluation et de validation. Le processus de certification aboutit à l'octroi de certifications qui sont délivrées par des autorités certificatrices.

Inscription au Répertoire national des Certifications Professionnelles (RNCP)

Procédure de recensement d'ordre réglementaire d'un formation certifiante visant l'acquisition d'un métier (diplôme, titre professionnel et CQP).
Le RNCP répertorie l'ensemble des formations certifiantes préparant l'exercice d'un métier ou d'une qualification, tous domaines professionnels confondus. Il est accessible à tous. Les certifications y sont classées par niveaux et par domaines professionnels. Le RNCP doit permettre une meilleure visibilité de l'offre de formation.
Depuis 2019, la Commission certifications de France compétences est chargée d'instruire la demande d'inscription au RNCP .

URL source: http://www.cpnefsv.org/documentation/lexique/vocabulaire-formation

Liens
[1] http://www.cpnefsv.org/documentation/lexique/vocabulaire-formation